



Rapport Circonstancié

Par CPTmatros

Bonjour à tous,

Mon employeur me demande un rapport circonstancié suite à une faute commise lors de mes heures de travail. Cela relève apparemment du purement factuel mais le document doit être daté et signé.

Quel est le but et l'intérêt d'un tel document ?
Peut-il être utilisé plus tard contre moi ?

Je vous remercie pour votre réponse.

Par kang74

Bonjour

Comme on ne sait pas pourquoi on vous demande celà (vous êtes le mis en cause?) ni ce que vous allez y dire, comment voulez vous qu'on vous réponde ??

Par CPTmatros

C'est assez spécifique.
Nous étions 3 mis en cause suite à une erreur de comptée de caisse pour résumer (un chef, un caissier et moi-même).

Dans le rapport, on me demande de décrire la situation factuellement point par point du déroulement des opérations ce jour-là.

Mais c'est surtout que je ne comprends pas pourquoi ils veulent une "trace écrite" et un tel rapport dans leurs mains.

Vous faut-il d'autres précisions ?

Par kang74

Il y a une erreur de caisse et trois personnes .
Ils veulent donc comprendre le déroulé de la situation en rapprochant les 3 versions .

Dans tous les cas vous avez un devoir de subordination qui vous oblige à appliquer les directives de l'employeur, qui ne sont pas non plus anormales au vu du contexte .